

REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Registre n° 183

SEANCE du 15 mai 2006

Date de dépôt de la délibération par l'autorité préfectorale :

OBJET DE LA DELIBERATION

Marchés publics – Autorisation de signature

Monsieur Pinon expose :

Mesdames, Messieurs,

En application de l'un des articles suivants du code des marchés publics, à savoir :

- 59 pour les appels d'offres ouverts,
- 63 pour les appels d'offres restreints,
- 66 pour les marchés négociés,
- 67 pour la procédure de dialogue compétitif,
- 69 pour la procédure propre aux marchés de conception-réalisation,
- 73 pour les marchés de définition,

la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés listés ci-après

Opération : réalisation de la revue Dijon Notre Ville

Procédure : appel d'offres ouvert

Critères de choix des offres :

lot 1 : a) les moyens techniques et humains proposés (50 %),

b) à compétence égale, le prix (50 %).

lot 2 : a) la qualité des échantillons de papier proposés (30 %),

b) les moyens techniques et humains proposés (30 %),

c) à compétence égale, le prix (40 %).

Numéro et intitulé du lot	Numéro du marché	Entreprise	Montant TTC annuel du marché
lot 1 : montage - photogravure	20060329	TEMPS REEL	Montant minimum : 25 826,40 € Montant maximum : 47 247,12 €
Motifs de l'offre retenue : offre technique la plus intéressante et prix le plus avantageux			
Lot 2 : impression	20060330	EST IMPRIMERIE	Montant minimum : 143 437,80 € Montant maximum : 310 992,90 €
Motifs de l'offre retenue : qualité des échantillons, offre technique la plus intéressante et prix le plus avantageux			

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - m'autoriser à signer ces marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution ;
- 2 - dire que le financement des prestations sera assuré sur les crédits ouverts au budget de la Ville.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ